

COMMUNE DE POMMERIT-JAUDY
- CONSEIL MUNICIPAL -
Séance du 16 novembre 2015

L'an deux mil quinze, le seize NOVEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de POMMERIT-JAUDY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'André LE MOAL, Maire.

Etaient Présents : André LE MOAL ; Yves LE DIUZET ; Jean-Paul GUILLOU ; Ghislaine ROCHARD ; Marie-Laure HENRY ; Michel LE ROUX ; Yvon SAVIDAN ; Yannick PILLIEZ- PINOY ; Patricia LE GOAS ; Gaëlle HENRY ; Sandrine LE ROUZES ; Romain GAREL

Etaient absents excusés : Danièle COADIC (procuration à Yannick PILLIEZ-PINOY); AF TREBEDEN (Procuration à André LE MOAL) ; Guénolé LOYER (procuration à Romain GAREL)

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de votants : 15

Date de la convocation : le 10 novembre 2015

OBJET : SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

La Loi sur la Nouvelle Organisation territoriale de la République (NOTRE) prévoit une rationalisation de la carte des intercommunalités d'ici au 1^{er} janvier 2017. L'objectif est que les regroupements de communes correspondent aux bassins de vie des citoyens. Le seuil minima de chaque intercommunalité est fixé à 15 000 habitants, avec des adaptations pour les zones peu denses, les zones de montagne, les EPCI récemment fusionnés et les zones insulaires.

Le schéma départemental de Coopération Intercommunale pour les Côtes d'Armor propose un regroupement de la CCHT, Communauté de Communes du Haut-Trégor avec LTC, Lannion-Trégor Communauté et la Communauté de Communes de la Presqu'île de Lézardrieux.

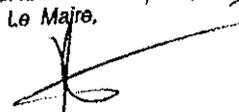
Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis.

CINQ CONSEILLERS VOTENT POUR.

CINQ CONSEILLERS VOTENT CONTRE.

CINQ CONSEILLERS S'ABSTIENNENT.

Pour extrait conforme à l'original,

RENDU EXECUTOIRE
Après Transmission en Sous Préfecture
de LANNION le 21/12/2015
Publié ou Notifié le 17/12/2015
A POMMERIT-JAUDY le 17/12/2015
Le Maire,


Le Maire,

A. LE MOAL

